



Conseil municipal du 27 janvier 2012

Intervention Cyrille Moreau

2-1 Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service public d'élimination des déchets 2010

Madame le Maire, cher(e)s collègues,

Le rapport qui vient de nous être présenté pour information a également été soumis en Conseil de la CREA. Je serai plus bref que sur l'eau mais j'aimerais tout même porter à connaissance de ce Conseil certains éléments soulevés à la CREA.

En préambule, je tiens d'ailleurs à souligner que contrairement au rapport sur l'eau, celui sur les déchets à le mérite d'être de grande qualité, clair et synthétique et comprenant des éléments de comparaison avec d'autres agglomérations.

Nous nous sommes particulièrement intéressés à Grenoble réputée au sein des écologistes pour ses modes de gouvernance et la prise en compte des enjeux environnementaux dans les politiques publiques.

Je me permettrai d'ailleurs d'avoir une pensée pour nos collègues écolos qui ne font plus parti de la majorité municipale depuis 2008, après que le Maire de Grenoble ait refusé de fusionner avec eux au second tour les jugeant trop turbulents. Il est d'ailleurs utile de rappeler qu'il leur a préféré une alliance avec le centre.

Revenons au sujet.

On apprend donc dans ce rapport, que 60% du service des déchets est assuré par le privé quand il n'est que de 7% à Grenoble.

Par ailleurs un habitant de Grenoble produit 352,1 kg de déchets (OM, verre, déchets verts etc.) contre 542,8 kg pour un habitant de l'agglomération rouennaise soit 1,54 fois plus ce qui est considérable.

En outre, la ville de Grenoble parvient à recycler 33 % de ses déchets contre 6,5% pour notre agglomération.

C'est d'autant plus regrettable que, au vu de différentes dispositions fiscales qui existent actuellement, le traitement d'une tonne de déchets recyclée coûte au SMEDAR 0 € contre 34,5 € pour les déchets verts, 78 € environ pour les ordures ménagères incinérables, et jusqu'à 4.500 € pour les déchets issus des laboratoires de santé !

Nous produisons donc 1,5 fois et demi de déchets de plus que Grenoble, en recyclons cinq fois moins et payons très cher le traitement du reste (170 € la tonne à Rouen contre 143 €/t à Grenoble) ce qui amène notre agglomération à dépenser pour le traitement de ses déchets près de deux fois plus (1,83) d'euros par habitant que Grenoble.

En outre, les tendances récentes sont particulièrement inquiétantes car si la CREA était parvenue à obtenir une légère baisse du volume de déchets produits ces dernières années, il s'est stabilisé l'année dernière dès les premiers soubresauts de reprise économique.

Tout cela a un coût, avec une dépense de fonctionnement de 40,4 millions d'euros pour l'ancienne CAR, couvert à 80% par la TEOM, taxe sur les ordures ménagères. Si nous appliquions les ratios de Grenoble à Rouen, nous pourrions réaliser une économie de 18 millions d'euros par an en dépenses de fonctionnement ce qui doit laisser notre collègue Emmanuèle Jeandet-Mengual rêveuse.

Pour notre groupe, les causes d'un tel écart de performance sont sans doute à chercher dans la décision politique initiale de privilégier la filière d'incinération pour traiter les déchets.

Cet investissement fort coûteux, surdimensionné, combattu par les écologistes à sa construction, principalement au regard des risques pour la santé liés aux émissions de particules fines, incite inévitablement les pouvoirs publics à privilégier l'incinération à la réduction à la source ou au recyclage des déchets pour essayer de

réduire le poids de l'amortissement de l'équipement sur les finances publiques et donc les contribuables.

Sur le seul plan financier, nous pensons que c'est un très mauvais calcul comme l'illustre le document de prospective financière qui sera soumis au Conseil de la CREA de lundi. On y découvre en effet, que la TEOM va, de 2012 à 2021 passer de 36 M € par an à 56 M € en 2021 soit plus de 20 millions d'euros de recettes fiscales par an prélevées sur les contribuables de notre agglomération pour financer notre politique de déchets ce que l'on peut qualifier de fuite en avant.

Pour nous écologistes il faut dès maintenant s'engager sur une autre voie. Ça sera long, car il faudra sortir de la DSP relative à l'exploitation de Vesta, développer très fortement la politique d'information et de sensibilisation pour changer les mentalités et les pratiques, restructurer l'outil industriel de collecte et de traitement.

L'objectif à terme est de réduire à la source la moitié des déchets produits et de parvenir à recycler le reste.

L'un des outils que nous proposons est de changer la politique fiscale liée aux déchets en passant de la TEOM actuelle qui est une taxe forfaitaire assise sur le foncier bâti à une Redevance spéciale incitative, c'est-à-dire une redevance qui facture aux usagers les déchets en fonction de la quantité et de la nature de ce qu'ils produisent. C'est plus juste, plus pédagogique et plus efficace, en quelque sorte, bon pour les contribuables et la planète.

Je vous remercie.

Contact Presse

*Ludivine Perroux Attachée du Groupe EELV Mairie de Rouen
06.64.12.49.30 & ludivine.perroux@laposte.net*

